**28/12/2023**

# INFORMATION DU CONSOMMATEUR

## RAPPEL PRODUIT

Suite à Arrêté préfectoral de fermeture des coquillages du Bassin d'Arcachon et du Banc d'Arguin (zones 33.01 à 33.10) en raison de présence de Norovirus, la société **REVELEAU** procède au rappel des **HUITRES d'Arcachon Cap Ferret** suivantes :

Marque : **Les Huîtres REVELEAU**

Estampille sanitaire : **FR 33.236.004 CE**

Dates de conditionnement : **du 18/12/2023 au 27/12/2023**

| Produit | EAN (code barre) |
|---|---|
| 24 HUITRES ARCACHON N°2 | 3000046126884 |
| 24 HUITRES ARCACHON N°3 | 3000046126839 |
| 36 HUITRES ARCACHON N°4 | 3760186160383 |

L'ensemble de ces produits est retiré de la commercialisation.
Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est recommandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les détruire ou de ramener à l'accueil du magasin où ils ont été achetés.

Les toxi-infections alimentaires (TIAC) causées par les Norovirus se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés des symptômes de gastro-entérite aigüe (apparition brutale de vomissements, nausées et/ou diarrhées parfois associés à des crampes abdominales, fièvre modérée, frisson, courbature et maux de tête). Ces symptômes apparaissent en moyenne entre 10 et 50 heures après la consommation des produits.

Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient des symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

La société **REVELEAU** se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions du lundi au samedi de 9H à 19H au numéro de téléphone suivant : 05 56 60 53 99.

**A afficher jusqu'au 18/01/2024**